

Plage de Pampelonne à Ramatuelle

RETOUR À L'ÉTAT NATURE !





À Ramatuelle, le nouveau visage de la plage de Pampelonne s'épanouit dans son écrin naturel. L'aboutissement d'une démarche mûrie avec persévérance et bienveillance.

Après une période de liberté qui s'était installée dans les années 60 parce que les temps étaient comme cela, la commune et les professionnels de plage, soumis par l'état et des lois plus favorables à la préservation de l'environnement (et applicables sur l'ensemble du littoral français), ont dû élaborer un "schéma d'aménagement de la plage" pour allier respect d'une nature recouverte, beauté et mise en valeur d'un site exceptionnel et unique, et soutien d'une économie certes saisonnière mais essentielle pour l'emploi, l'activité des entreprises locales et des sociétés sous-traitantes. Pari en phase de réussite.

Ce ne fut pas une mince affaire. Avec le temps, des habitudes avaient été prises. Il a fallu sensibiliser, dialoguer, mettre en évidence, s'entourer de conseils et d'experts, expliquer, convaincre et, au final, concilier les contraires et décider. Des heures autour d'une table, des commissions, des dossiers, des rapports, des notes corrigées, modifiées, échangées. Avec, d'un côté, l'état et la loi, de l'autre, des professionnels légitimement inquiets (au départ) et, entre les deux, la commune, chargée d'appliquer ces textes tout en soutenant les professionnels.

ÉVITER AU MAXIMUM LES DÉBRIS DANS LE SABLE

Prévu sur plusieurs années, le nouvel aménagement des plages s'est déroulé, conformément au schéma approuvé par décret, en trois phases. Elles se poursuivent. Celle qui a nécessité une très grosse préparation a été la déconstruction des anciennes installations. Ont suivi l'enfouissement et l'adaptation des réseaux (2018-2019), un diagnostic environnemental, des prélèvements botaniques et leur mise en culture ; une déconstruction, d'abord manuelle, pour éviter au maximum les débris dans le sable, le traitement des déchets et le désamiantage des anciennes structures.

“Conjuguer une nature de rêve et des services d'exception.”



DES ÂNES À LA PLACE DES MOTEURS !

Ont continué la mise en protection du cordon dunaire puis sa reconstitution (2019-2020), ce qui a permis la préservation d'une biodiversité exceptionnelle mais menacée ici avec des résultats déjà visibles et appréciés. Depuis l'an dernier, des passerelles et des platelages, ces planchers de lattes en bois, facilitent harmonieusement et tout en douceur la traversée pédestre ou à deux roues du cordon dunaire (voie verte Epi Patch) tandis que des casiers de ganivelles, ces petits piquets verticaux en bois de châtaignier liés par des fils d'acier, délimitent des espaces inaccessibles au piéton qui permettent de reconstituer la dune et de protéger les plantations. Sans oublier des accès pour les personnes à mobilité réduite, insuffisants auparavant. Et le nettoyage de la plage qui a débuté cette année avec l'aide des ânes qui ont remplacé les moteurs des 4x4 communaux !

De l'or sur le sable

- 4,5 km de plage de sable fin avec un tempo de vagues régulières
- 27 établissements de plage de renommée internationale
- Jusqu'à 300 embarcations au mouillage par jour dont 1/3 de yachts de type 1 (>24 m)
- Taille moyenne de ces yachts : 50 m
- Environ 600 emplois en saison
- Chiffre d'affaires annuel : 42 millions d'euros





QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLAGE

Les acteurs de cette métamorphose ont dû concilier deux temps, le temps de la nature (respect du calendrier des espèces) et le temps économique (calendrier des saisons estivales). Toute proportion gardée, la percée du métro parisien avec les tracassés associés qu'on imagine à l'époque a été vite oubliée après l'amélioration recouvrée des transports urbains. Il en est de même sur le sable de Pampelonne. L'ampleur du travail effectué par la commune en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (État, Conservatoire des Espaces naturels, exploitants de plage) est à souligner. Et les gênes occasionnées par les travaux seront bientôt derrière nous. Ce n'était pas gagné d'avance. Observons que cela n'a pas nui à la qualité des établissements de plage qui ont, par respect et en harmonie avec l'environnement, changé entièrement, pour la plupart, leurs décors et adapté, en suivant un cahier des charges précis, leur mode de fonctionnement (pas de nuisances, des matériaux de construction non polluants et démontables pour ceux bâtis sur le domaine public maritime). Alors que la saison est maintenant bien lancée nous retrouvons le plaisir de nous réunir et de trinquer aux vacances et à la liberté. Avec vigilance et sérénité.



UNE NATURE DE RÊVE ET DES SERVICES D'EXCEPTION

Avec une fréquentation estimée en juillet et en août à 30 000 personnes par jour sur la plage et à 12 000 dans les établissements privés (près de 80% de la plage reste ouverte à tous), il a fallu améliorer les conditions d'accès au domaine public maritime. Les parkings Patch et Tahiti ont été totalement repensés. Ce sont les premiers réalisés à ce jour, ce n'est pas encore terminé et ils ne seront pas les seuls. Enfin, si les habitués des plages sont aujourd'hui familiarisés au respect de l'environnement, la commune soigne l'accueil et la sensibilisation des visiteurs qui pénètrent dans cet espace naturel remarquable. Avec ce nouvel aménagement "Pampelonne continue à conjuguer une nature de rêve et des services d'exception... à l'image de Ramatuelle." Tout n'est pas achevé. Restent des guérites à installer, des sanitaires publics et les postes de secours à ériger. Dans l'intervalle, des équipements sanitaires provisoires seront installés dans les secteurs Patch et Tamaris pour la saison 2021. L'ensemble sera bientôt arboré.

UN RÉSULTAT À LA HAUTEUR DU DÉFI

Avec deux saisons estivales de qualité, l'une pourtant éprouvée par la pandémie, Pampelonne a réussi sa transition et a renouvelé son pouvoir d'attraction avec un littoral d'une beauté époustouflante comme le montrent les photos de Jean-Louis Chaix qui illustrent ce reportage. Projeté en trois phases initiales, le programme compte maintenant deux phases supplémentaires dues aux ajustements nécessaires et au retard engendré par cette année que nous venons de vivre. Il était dit, dès le départ de cette vaste opération paysagère, que ce schéma s'inscrirait dans le temps long, depuis sa pensée, sa rédaction et son déploiement. Les avancées ont été très vite visibles et rapidement obtenues. Et le résultat est bien là, à la hauteur du défi, exceptionnel : moins de bâti, plus de fleurs, moins de voitures, plus de vélos, moins de moteurs, plus de douceur... Qui s'en plaindrait ?



Concilier tourisme et environnement

UN PROGRAMME SOUTENU AU NIVEAU EUROPÉEN

Le schéma d'aménagement, la concession de plage et le futur mouillage écologique ont pour objectif de préserver une nature précieuse, appréciée de tous mais fragile : la plage, son milieu dunaire et l'herbier de posidonie qui, au large, concourt lui aussi à stabiliser le sable tout en fournissant à la Méditerranée l'oxygène qui lui est indispensable. Pour la restauration du cordon dunaire, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage, une aide européenne d'un montant de 1,785 M€ a été allouée par le Fonds Européen de développement régional-Fonds social européen dont l'autorité de gestion est la Région.

FAVORISER LES MODES DE CIRCULATIONS DOUCES : PIÉTONS, VÉLOS...

Création d'une première section de "voie verte" entre les secteurs Épi et Patch, réservée aux piétons et aux vélos. Longue de 330 mètres, la passerelle canalise les cheminements, de façon à préserver le milieu dunaire des piétinements destructeurs. Cet aménagement encourage la pratique de la marche et facilite l'usage du vélo.

Création de transitions arborées (avec des espèces et des arbres sélectionnés après consultation du conseil du Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) entre les parcs de stationnement et l'arrière-dune. Ces lisières effaceront les véhicules pour laisser la place aux vélos qui trouveront un espace sécurisé à proximité de la plage. À terme, plus de 400 emplacements seront mis à disposition pour attacher les vélos.



Relations Presse & Médias

Manon Aubier
Chargée de Communication
Cabinet du Maire

Mairie de Ramatuelle 83350
Contacts : 06 50 58 46 47 / 04 98 12 66 65
Mail : service.communication@mairie-ramatuelle.fr

